

29 septembre 2025

Avis concernant les actions mises en place par l'OTIMROEPMQ pour faciliter l'accès aux soins et aux services sociaux pour les personnes LGBTQIA+

Depuis le lancement en 2009 de la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie visant à reconnaître les réalités des personnes de minorités sexuelles, plusieurs plans d'action ont été mis en place dont le plan 2023-2028, [Un Québec engagé pour l'inclusion, le respect des droits et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de genre](#). Ce plan poursuit les mêmes objectifs que la politique en mettant l'accent sur la prévention, l'intervention et le soutien aux personnes LGBTQIA+. La sensibilisation des professionnels.elles de la santé et des services sociaux est essentielle afin de garantir des soins inclusifs et respectueux des réalités LGBTQIA+. L'Institut national de santé publique du Québec offre à cet égard deux formations gratuites destinées au grand public et aux professionnels.elles de la santé et des services sociaux que nous vous encourageons à consulter :

- o [Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité](#)
- o [Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre, de leurs familles et de leur entourage](#)

L'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec est soucieux de favoriser une prestation de services inclusive, respectueuse et de qualité pour les personnes issues des minorités sexuelles. Plusieurs actions ont été mises en place en ce sens et des perspectives sont envisagées.

De manière transversale, une [Politique cadre de promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion](#) a été adoptée le 5 septembre 2025. Celle-ci vise à définir les engagements et les principes directeurs de l'Ordre en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI), tant dans ses activités de gouvernance que dans ses relations avec le public, ses membres, son personnel et ses autres intervenants. Outre l'énoncé des principes, des définitions et des rôles, cette politique prévoit la mise sur pied d'un comité ÉDI. Sous la gouverne de la direction générale, ce comité réunira des représentants de la population, des membres technologues, du conseil d'administration, des employés de l'Ordre ainsi qu'une personne experte ÉDI. Le comité aura le mandat principal d'offrir des avis et des recommandations sur les enjeux et les meilleures pratiques en matière d'ÉDI touchant l'Ordre et ses publics afin de guider nos actions de façon pertinente.

À l'attention de la population

Bien que la majorité des actions à l'attention de nos membres soient ultimement destinées au bénéfice des patients, voici quelques initiatives précisément dédiées à la population :

- Septembre 2025 : Mise en ligne sur le site web de l'Ordre de la *Politique sur la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion*.
- Septembre 2025 : Dans la section «porter plainte» du site web de l'Ordre, en lien avec ladite politique, mettre plus en évidence à l'effet que les patients peuvent utiliser cette voie pour porter plainte s'ils ressentent un préjudice à leur endroit sur la question de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

À l'attention des membres

Nous avons le souci d'être cohérent dans nos initiatives ÉDI à l'attention des membres, et pour ce faire, nous croyons que celles-ci doivent se déployer sur l'ensemble des services qui supportent notre mission, soit dès l'admission à la profession, dans l'encadrement par l'inspection, dans notre soutien au développement professionnel, dans notre devoir juridique et déontologique ainsi que dans nos communications.

- Octobre 2025 : Publication d'une édition portant sur la pratique des technologues en lien avec les particularités des différentes patientèles dans la revue de l'Ordre, l'ÉchoX, et ayant pour titre *Une pratique adaptée à la réalité des patients*.
- Septembre 2025 : Envoi d'une communication ciblée pour le dévoilement de la *Politique sur la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion*.
- Mars 2025 : Ajout de la possibilité d'inscrire une autre identité que celle indiquée à l'acte de naissance du membre (« X ») dans la déclaration annuelle et dans le registre d'inscription des étudiants.
- Février 2025 : Publication dans l'infolettre mensuelle de l'Ordre d'un article intitulé *Respect de l'identité de genre : engagement de l'Ordre et obligations déontologiques*, relatant notamment une décision rendue par le Collège des médecins à la suite d'une situation à l'endroit d'un patient transgenre.
- Dès janvier 2025 : Mention en préambule de toutes les normes de pratique mises à jour pour guider le ou la technologue sur les enjeux cliniques dans la considération du sexe biologique de la personne tout en étant sensible aux préférences des patients en matière d'identité.
- Septembre 2024 : Adoption d'une procédure de changement de nom ou de sexe.

À l'attention de l'équipe

Dans un souci d'offrir une approche inclusive et respectueuse à la population et aux membres de l'Ordre ainsi que d'encourager un environnement de travail bienveillant et ouvert d'esprit face à toutes formes de diversité entre collègues, l'Ordre a mis en place :

- Septembre 2025 : Présentation de la *Politique sur la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion*.

- Janvier 2025 : Adoption d'une *Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail*

Perspectives

L'adoption de la récente *Politique sur la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion* et la mise en place cette année du comité ÉDI donnera l'élan à plusieurs autres initiatives. En voici quelques-unes qui ont été soulevées et qui pourront être réalisées à court ou moyen terme :

- Ajout de formations sur le Portail de l'Ordre, notamment en ce qui a trait à la tenue de dossier et l'impact des enjeux de la diversité en lien avec la pratique spécifique des technologues.
- Initiée par la Fondation cancer du sein du Québec, amorce d'une collaboration pour développer un projet de sensibilisation et de formation au dépistage du cancer du sein auprès de la population LGBTQ+.
- En matière de communication, nous prévoyons la formulation de lignes directrices favorisant la rédaction inclusive.

Nous sommes conscients de l'importance de prôner les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion et que celles-ci se traduisent en actions concrètes pour les populations visées. Dans la pratique des technologues, cette conscience est non seulement essentielle dans le souci d'une interaction respectueuse et ouverte auprès des personnes issues de minorités sexuelles, mais a également une portée clinique importante dans la tenue de dossier et en lien avec toutes transformations physiques de changement de sexe. Nous continuerons d'encadrer la pratique en considérant ces volets dans nos réflexions et nos actions.